

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

45

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

1

Conseiller.e.s représenté.e.s :

9

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
David DEROSSIS à Stéphane RODIER
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Marina DA COSTA, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseiller ayant voix délibérative : Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

**ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LA CHAUPRILLADE A DORAT
CESSION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER (BATIMENTS ET TERRAINS)
A LA SOCIÉTÉ LES ATELIERS VCA**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, qui mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière sur le territoire intercommunal.

Dans le cadre de la commercialisation de la zone d'activités économiques de La Chauprillade à DORAT, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a reçu une proposition d'achat de la société LES ATELIERS VCA (joaillerie/industrie du luxe) pour un ensemble immobilier comprenant :

- Un bâtiment industriel de 4 415 m² édifié sur la parcelle cadastrée A N°880, avec environ 17 000 m² sur la parcelle cadastrée section A N°1228 ;
- Des bâtiments industriels (terrain d'assiette d'un bail à construction) de 2 661 m² sur partie de la parcelle cadastrée section A N°1228 ;
- Un ancien logement de fonction édifié sur la parcelle cadastrée section A N°1129 ;
- Un terrain en zone constructible autour (environ 60 400 m²) avec les parcelles A N°177 et N°1228.

Cette proposition d'achat au prix de 2 201 770 euros est formulée en vue de l'implantation, dans un premier temps, d'un bâtiment relais d'une surface d'environ 1 000 m², à usage artisanal/industriel et de centre de formation (le « bâtiment relais ») puis, dans un second temps, un campus à usage artisanal/industriel et de centre de formation, d'une surface d'environ 5 000 à 6 000 m² (« le Campus »).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la vente à la société LES ATELIERS VCA ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, de l'ensemble immobilier comprenant :
 - Un bâtiment industriel de 4 415 m² édifié sur la parcelle cadastrée A N°880, avec environ 17 000 m² sur la parcelle cadastrée section A N°1228,
 - Des bâtiments industriels (terrain d'assiette d'un bail à construction en cours) de 2 661 m² sur partie de la parcelle cadastrée section A N°1228,
 - Un ancien logement de fonction édifié sur la parcelle cadastrée section A N°1129
 - Un terrain en zone constructible autour (environ 60 400 m²) avec les parcelles A N°177 et N°1228.

au prix de 2 201 770 euros, en vue de l'implantation, dans un premier temps, d'un bâtiment relais d'une surface d'environ 1 000 m², à usage artisanal/industriel et de centre de formation (le « bâtiment relais ») puis, dans un second temps, un campus à usage artisanal/industriel et de centre de formation, d'une surface d'environ 5 000 à 6 000 m² (« le Campus »).

- **Autorise** le Président et le Premier Vice-Président à signer tout document relatif à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

Olivier CHAMBON

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

